



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 avril 2010

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES  
EXTERIEURS - CENTRE HOSPITALIER DE  
NIORT - MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 30 avril 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGUE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Aurélien MANSART -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

**SECRETARIAT GENERAL**

**DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - CENTRE  
HOSPITALIER DE NIORT - MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu les articles L.6143-5 et R.6143-2 et suivants du code de la santé publique ;

Vu l'article L.2121-33 du code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu la délibération du 31 mars 2008 par laquelle le Conseil municipal avait désigné trois représentants de la commune au Conseil d'administration du Centre hospitalier de Niort ;

Vu la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires qui prévoit que les conseils d'administration des établissements publics de santé sont remplacés par des conseils de surveillance, avec des missions, une composition et un mode de fonctionnement profondément renouvelés ;

Vu le décret n°2010-361 du 8 avril 2010 relatif au conseil de surveillance des établissements publics de santé qui précise les modalités de désignation des membres des conseils de surveillance ;

Considérant qu'en application de l'alinéa 1° a) de l'article R.6143-3 du code de la santé publique, les conseils de surveillance composés de quinze membres des établissements publics de santé de ressort communal comprennent, au titre des représentants des collectivités territoriales, « *le maire de la commune siège de l'établissement principal, ou le représentant qu'il désigne, et un autre représentant de cette commune* » ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Désigner un représentant de la commune pour siéger au Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Niort.

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Madame Anne LABBE a été désignée pour représenter la Ville de Niort au Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Niort.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**